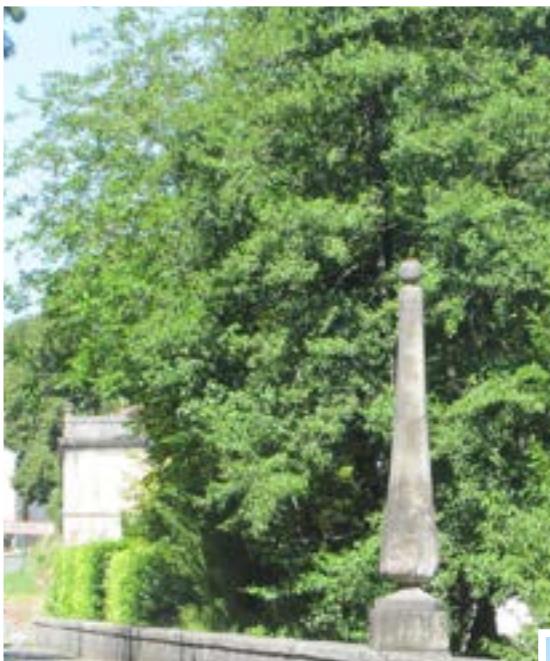


# VAL-DE-COGNAC

..... TERRE DES BORDERIES .....

LE BULLETIN MUNICIPAL • 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2024



Le patrimoine de notre Commune



# SOMMAIRE

## Infos citoyens

page 2 à 12

## Envie de sortir

page 13

## Ça s'est passé à Val-de-Cognac

page 14 et 15

## Médiathèque

page 16 et 17

## Histoire locale

page 1 et 19

## État civil - Numéros utiles

page 20

# ÉDITO



Mes chers Saint-Sulpiciens et Chervais,

Notre nouvelle commune de Val-de-Cognac est née le 1er janvier ; après un an et demi de réflexion et de travail, nous sommes à même de faire fonctionner un ensemble communal harmonieux et performant.

Le lent mais inexorable déclin des ressources de nos communes est maintenant arrêté et nous pouvons en confiance continuer l'œuvre de développement de rénovation et de restauration des infrastructures de notre nouvelle commune.

Vos élus réunis ont presque immédiatement trouvé comment fonctionner ensemble malgré la charge importante de travail qui a augmenté brutalement, mais qui n'a en rien perturbé l'efficacité et la réactivité des services municipaux eux aussi réunis.

Les programmes engagés, tous financés sans recours à l'emprunt, nous montrent que nous sommes sur la bonne voie et que les projets encore plus ambitieux dont nous allons dévoiler bientôt les détails, s'inscrivent dans une normalité fruit d'une gestion rigoureuse qui gère le long terme comme un mode de fonctionnement naturel.

Nous n'oublierons pas le quotidien, fait d'une disponibilité permanente pour tous. Les deux cents kilomètres de voies communales font déjà l'objet d'une planification de remise en état ainsi que l'entretien constant des équipements existants.

Concernant l'aspect humain de notre union, nous allons résolument nous appuyer sur nos associations qui couvrent tous les aspects de la vie communale qu'ils soient culturels, sportifs, festifs ou d'aide sociale, leurs moyens vont être augmentés, leur liberté d'entreprendre encouragée pour qu'elles puissent offrir toujours plus de services et de divertissements.

Nous voulons que notre nouvelle commune soit aussi exemplaire dans la qualité du « vivre ensemble » qui est notre force et assurera de plus en plus notre cohésion et notre rayonnement.

Certains sont parfois surpris de voir leur Maire ou des élus en pleine nuit chez eux ou dans le voisinage car informés par les services de secours d'un problème qui vient les perturber parfois gravement dans leur vie quotidienne, c'est tout simplement normal, c'est tout le sens de notre engagement, la vie personnelle d'un élu passera toujours après la vôtre et ainsi nous montrons toute la valeur de la vie municipale, nous ne sommes pas une administration désincarnée, nous avons conscience que dans le monde virtuel du numérique, le contact humain est plus que jamais essentiel.

Sachez que c'est dans cette disponibilité de tous les instants que nous puisons notre énergie et le renouvellement constant de notre volonté de vous servir.

Notre commune nouvelle porte bien son nom, car elle est le signe d'un renouveau, d'une nouvelle ambition, calme et mesurée mais résolument orientée vers l'avenir.

Alors, chers vous tous, regardons ensemble notre futur avec confiance, celui immédiat de votre vie quotidienne tout comme la transformation et la modernisation de notre commune qui fera votre fierté et répondra à vos attentes.

## Journal municipal d'informations de la commune de Val-de-Cognac

### Directeurs de la publication

Jean-Marc GIRARDEAU  
Jean Luc MEUNIER

### Rédaction - Composition

Christiane JAULIN  
Bruno LANAUD  
Jean-Pierre LAMBERT  
Didier DEL NERO  
Patrick AUDEBERT  
Stéphanie PARMENTIER  
Pierre BARRETEAU  
Chantal BELLICAUD  
Françoise VAN RAEPENBUSCH  
Carole BATAILLE  
Chrystel RIGALLAUD  
Charlotte BOUTOLLEAU

### Crédit photos

Municipalité de Val-de-Cognac  
Pierre BARRETEAU  
Bruno LANAUD  
Jean-Pierre LAMBERT  
Jean-François MOUILLAC

### Maquette

Citrus Aurantium  
27 rue du 14 Juillet 16100 COGNAC  
Tél. 06 18 97 20 50  
virginie@citrus-a.fr

### Impression

MILLEO Imprimerie  
17 Rue de Bellefonds 16100 COGNAC  
Tél. 05 45 32 10 94  
contact@milleo.fr

### COMMUNE DE VAL-DE-COGNAC

2 Place du Champ de Foire  
CS 20009 VAL-DE-COGNAC  
16121 COGNAC CEDEX  
Tél : 05 45 83 25 69

## FUSION > CE QUI CHANGE

# Val-de-Cognac, c'est parti !

## Un projet ambitieux, une commune nouvelle qui se positionne

La Commune Nouvelle de Val-de-Cognac est le fruit d'une démarche ambitieuse visant à unir les forces et les richesses de nos deux communes pour construire un avenir commun dynamique et prospère. Cette initiative découle d'une volonté partagée de renforcer notre territoire et de créer une communauté unie, riche d'une histoire et d'une culture diversifiée.

Située dans notre magnifique région des Borderies, la Commune Nouvelle de Val-de-Cognac bénéficie d'un emplacement privilégié. Son territoire s'étend sur 62 kilomètres carrés, englobant des paysages variés allant des vignobles renommés aux espaces naturels préservés. Ce territoire regroupe à lui seul 2000 hectares de vignes sur les 5000 hectares que compte la région des Borderies.

Val-de-Cognac se positionne maintenant comme un réel pôle économique et fait partie des acteurs majeurs de l'agglomération de Grand Cognac.

Nous disposons d'infrastructures modernes, d'établissements éducatifs performants, de services de santé exceptionnels pour une commune de notre taille et d'espaces de loisirs et de culture variés.



De nouveaux projets, prévus prochainement, vont renforcer notre identité et nous apporter de nouveaux services de proximité. Nous pensons à la nouvelle boulangerie à Cherves, à la nouvelle maison médicale, mais aussi à une Maison France Service qui sera le lien avec les administrations afin de faciliter nos démarches administratives.

Enfin, la richesse de notre commune nouvelle réside dans la diversité de ses habitants. Nous poursuivrons nos actions pour faciliter la vie communautaire en soutenant des événements culturels, artistiques et sportifs qui rassemblent et fédèrent nos concitoyens grâce à un tissu associatif lui aussi exceptionnel.

**Le territoire de Grand Cognac est composé de 54 communes riches d'une histoire exceptionnelle, fédérées autour de l'économie de la filière des spiritueux et accompagnées par la sagesse du fleuve Charente qui serpente d'est en ouest.**

## Val-de-Cognac, des questions et des réponses

Dans un souci de transparence et pour répondre plus amplement à vos nombreuses interrogations, nous avons développé, ci-après, les thèmes importants qui représentent aujourd'hui l'ossature de notre fonctionnement.

Nous tenons en effet à poursuivre notre information concernant l'organisation et les évolutions de notre commune nouvelle de Val-de-Cognac.

Nous sommes bien évidemment à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

### L'accueil et informations générales

Pour toute information générale sur la commune, horaires d'ouverture, contacts, etc., vous pouvez vous référer au site web de la commune ou vous rendre en mairie.

Site internet Val-de-Cognac <https://val-de-cognac.com/>

### L'organisation des services

Les deux mairies sont maintenues. Le siège de la mairie de Val-de-Cognac est à Cherves Richemont et la mairie annexe est située à Saint Sulpice de Cognac. Les horaires d'ouverture sont inchangés (voir en dernière page de ce bulletin). Cela permettra de bénéficier de plages horaires d'ouverture élargies. Elles offriront les mêmes services.

Seuls les services techniques sont regroupés.

### La culture et les loisirs

L'offre culturelle s'élargit notamment par l'accès à la médiathèque pour tous (lecture, prêts de livres et de CD, expositions, animations). Rien ne change au niveau des associations communales.

Tous les équipements actuellement proposés sont maintenus.

L'offre de location des salles est élargie avec des tarifs préférentiels pour les habitants et les associations.

# INFOS CITOYENS

## Les démarches administratives

Nous travaillons activement sur un projet de création d'une antenne Maison France Service en lien avec Grand-Cognac et les Services de l'État. La fonction de cette Maison France Service est de positionner les services de l'état au plus proche de la population et ainsi apporter un soutien pour toute personne en difficulté administrative ou en recherche d'information gouvernementale ou juridique. Son implantation reste à définir.

Vous pouvez toujours effectuer les démarches administratives courantes comme l'obtention d'une carte d'identité, un passeport, une carte grise mais aussi des informations ou des documents pour les particuliers, professionnels et associations peuvent être initiées en ligne via le portail mis en place par la préfecture de la Charente <https://www.charente.gouv.fr/Demarches-administratives>, via le site gouvernemental <https://www.service-public.fr/> ou directement sur le site de démarche en ligne <https://ants.gouv.fr/>. De plus, nous étudions la possibilité de pouvoir avoir une station biométrique pour les pièces d'identité à la Mairie, nous espérons aboutir à un retour favorable des Services de l'État concernant ce projet.

## L'urbanisme

L'instauration du PLUI sur l'agglomération du Grand Cognac permettra une uniformisation des conditions et des procédures. Un service internet est disponible pour effectuer dès maintenant les démarches en ligne. En effet, Grand Cognac met à disposition sur son site, un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (les usagers n'ont plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer leur dossier, ni de se rendre à la poste pour récupérer leurs courriers en recommandé. Les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées).

Cette démarche n'est pas obligatoire et il est bien sûr toujours possible de déposer ou d'envoyer le dossier papier en mairie. Le portail gouvernemental <https://www.service-public.fr/>, fiche pratique par thème logement, rubrique urbanisme permet également d'obtenir toutes les informations utiles ainsi que tous les documents réglementaires.

Information : le PLUI est un document volumineux et il est bien évidemment impossible à publier ici. Il est consultable sur le site de Grand Cognac : <https://www.grand-cognac.fr>



## Les services de santé

Une action majeure est déjà engagée avec la création de la maison de santé de Val-de-Cognac sous l'égide du Grand Cognac. La création d'une commune nouvelle peut être l'occasion d'introduire de nouveaux services ou d'ajuster les services existants pour répondre aux besoins de la population.

## L'environnement et le cadre de vie

Les actions concernant la protection de notre environnement va se poursuivre notamment avec les acteurs principaux que sont le Symba, Natura2000, les services de Grand Cognac et les services locaux.

Une commission développement durable aura en charge de réfléchir sur les actions possibles dans le domaine du cadre de vie et de l'environnement.

## La brigade mobile de gendarmerie de VAL-DE-COGNAC

La brigade mobile de gendarmerie de Val-de-Cognac est en place. Elle est opérationnelle depuis le 1er mars. Elle est composée de 6 gendarmes qui logeront dans un premier temps dans des logements de la commune loués par la gendarmerie.

Dans un second temps, le projet de construction de 6 logements sur un terrain appartement à la commune est situé à Trepsec. A cet effet, le conseil municipal qui s'est tenu le 15 janvier dernier a émis un avis favorable sous réserve de la faisabilité financière pour que Val-de-Cognac puisse être le maître d'ouvrage de l'opération. Dans cette hypothèse, le délai de réalisation entre la dépôse du permis de construire et la livraison serait de l'ordre de 36 mois.

En ciblant les territoires ruraux et péri-urbains, les brigades mobiles contribuent ainsi, par une visibilité accrue, à l'effectivité du maillage territorial de la gendarmerie nationale. Cette brigade rayonnera sur le territoire de Val-de-Cognac et sur les 10 communes voisines.

La brigade mobile sera dotée d'un véhicule spécifiquement aménagé permettant un accueil des habitants pour des actes tels que dépôts de plaintes, démarches ou renseignements divers dans leur champ de compétences. Ce véhicule tiendra des permanences à des jours, horaires et lieux préalablement définis, ainsi que des permanences dans les mairies concernées.

Le dispositif repose sur l'action de six gendarmes départementaux territorialement compétents. Pendant que deux d'entre eux assurent un accueil au niveau du véhicule, les autres se projettent en patrouille, à pied ou à vélo, afin de prendre contact avec les élus, les commerçants et les usagers.

Outre la sécurité, la vocation de la brigade mobile de gendarmerie est de diffuser des messages de prévention, de promouvoir les dispositifs mis en place par l'Institution (opération tranquillité vacances, action des référents sûreté, prévention technique de la malveillance, etc.). Grâce à la brigade mobile, la fonction contact prend une autre dimension, puisqu'il ne s'agit plus d'être en position d'attente, comme au sein d'une brigade classique, mais bien d'être en mesure de proposer les services de la gendarmerie, dans le cadre, cette fois, d'une véritable démarche proactive.



## Un site internet unique

La fusion de nos deux communes entraîne la mise en place d'un site internet unique : <https://val-de-cognac.com>. Soyons clairs il a un air de famille avec l'ancien site de Cherves-Richemont mais nous voulions être opérationnels au 1er janvier. La présentation générale tout comme la charte graphique ne sont que provisoires. Le contenu devrait s'enrichir d'éléments en provenance du site de Saint Sulpice de Cognac comme le listing des associations, des commerçants, le patrimoine et certains articles. Premier signe d'une réelle fusion, l'espace dédié aux comptes rendus de conseils commence au premier janvier 2024 mais permet d'accéder aux archives des comptes rendus des deux communes historiques sur le mandat en cours. Le contenu est complété par d'éléments synchronisés avec Intramuros.

Cette version n'est donc qu'une version de transition en attendant que la nouvelle équipe profite de l'année 2024 pour préparer une nouvelle proposition visant l'avenir. Que deviennent les anciens sites. Cherves-richemont.com a déjà disparu puisque chacune de ses pages est automatiquement orientée vers son équivalent sur le nouveau site et que les liens « morts » arrivent à la page d'accueil du nouveau site. Saintssulpicedecognac.fr devrait également rapidement disparaître avec une orientation automatique de chacune des pages vers la page d'accueil du nouveau site. Quant à l'espace dédié à L'Abaca, celui-ci devient <https://val-de-cognac.com/abaca> en conservant sa présentation et toutes les pages de l'ancien site aboutissent au nouveau. Pour finir vous trouverez en bas du menu latéral droit une rubrique avec pour titre : « Choisissez un thème ». À ce jour deux propositions : Computer et smartphone. A vous de choisir celle qui passe le mieux sur votre écran.



## VAL-DE-COGNAC est sur IntraMuros

Depuis plus de deux ans, « Intramuros » est l'appli de communication avec les administrés de Cherves-Richemont. Saint Sulpice de Cognac avait choisi « Ma Commune Connectée ». Dans le cadre de la fusion de nos deux communes « Intramuros » est la solution retenue pour Val-de-Cognac. Certes « Ma Commune Connectée » est une solution gratuite pour les utilisateurs comme pour la commune mais en contrepartie, les informations ne peuvent aller que dans le sens mairie/administré et de plus à la seule condition d'une inscription pour l'administré.

Les plus d'Intramuros au-delà de recevoir des alertes :

- Pas d'inscription pour les administrés
- Des échanges dans le sens administrés/mairie par d'éventuels sondages et/ou boîtes à idées, des signalements (éclairage public défectueux, absence cantine...)
- Un espace dédié aux associations
- Un espace dédié aux artisans et aux commerçants
- Un espace dédié au monde de la santé
- Un espace dédié à la culture
- Un espace dédié à l'éducation (avec les repas cantines)
- Des services spécialisés comme VigiEau l'été, une carte de défibrillateurs (à améliorer), mon territoire, ma sécurité, ÉcoWatt (l'hiver)
- Une rubrique pour découvrir notre patrimoine local
- Peut être à l'avenir une rubrique affichage légal

Chaque utilisateur peut choisir les rubriques, les commerces, les associations pour lesquels il veut recevoir des notifications. Les alertes majeures sont sous notification par défaut. Il est à noter que chaque association, commerce ou artisan peut renseigner son propre espace (logos, horaires, localisation, animations, contact, mais également possibilité de lien avec les réseaux sociaux ainsi que d'éventuelles plateformes de prise de rendez-vous...) de façon totalement autonome et gratuite (contre signature d'une charte d'utilisation).



Nous encourageons fortement tous ces acteurs de notre territoire à prendre contact pour ce service.

Cet outil gratuit est pour vous. Tout ne se fait pas en un jour et ce n'est que progressivement que les associations et les professionnels de Saint Sulpice seront ajoutés aux différents listings.

Pour les personnes abonnées et les références du secteur de Cherves-Richemont, tout a migré instantanément et de façon transparente vers Val-de-Cognac.

**Ce service gratuit est pour vous, n'hésitez-pas à l'utiliser.**

## Le déploiement de la 5G

L'extension du réseau 5G est en cours de réalisation sur notre commune et vous l'avez sans doute remarqué par la mise en place d'une nouvelle antenne sur l'avenue de Cognac. Elle est dédiée au réseau SFR. Parallèlement le mât du stade Francis Paumero qui est déjà équipé d'antennes 4G SFR, est complété par un jeu d'antennes pour le réseau 5G Free. Les emplacements sont choisis afin d'avoir une couverture maximale tant au niveau du territoire que de la population afin de réduire le nombre d'antennes. Enfin il est bon de souligner que cette présence d'antenne sur des espaces publics et non privés génère des loyers au profit de la commune.



## La fin des lignes téléphoniques cuivre

Cette fermeture se déroulera en deux temps :

- La fermeture commerciale des offres sur réseau cuivre le 31 janvier 2026 : plus aucune prestation d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange ne sera commercialisée. Concrètement, cela signifie qu'à partir de cette date il ne sera plus possible de souscrire à une offre sur réseau cuivre,
- La fermeture technique des offres sur réseau cuivre le 31 janvier 2027 : toutes les prestations d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange devront avoir été résiliées par chaque opérateur. Les usagers, particuliers comme professionnels, devront migrer vers le réseau de fibre optique, ou selon les cas, vers une solution alternative, afin de conserver l'usage de leurs services.

2027 c'est dans deux ans mais 2027, c'est demain. Vous avez tout le temps de vous préparer à ce changement et de choisir votre prochain fournisseur internet. Pour les usagers



de la seule téléphonie, il existe chez certains fournisseurs. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation par le site internet et probablement par réunion publique.

## Grand-Cognac : aide à l'utilisation du numérique

Michèle Ladik vous accompagne dans l'autonomie numérique. Elle est présente tous les mardis sur notre commune : une semaine sur deux à la Mairie annexe de Saint Sulpice de Cognac et à la Mairie de Cherves-Richemont de 9h à 12h.

Elle peut vous aider à comprendre le fonctionnement des outils numériques, tels que la création de boîte mail, la sécurité sociale, les services de l'État, etc. Elle peut également vous montrer comment naviguer en toute sécurité sur Internet et vous expliquer comment sécuriser vos informations vis-à-vis des pratiques frauduleuses.

Pour prendre rendez-vous et définir ensemble vos besoins, vous pouvez la contacter au 06.11.72.08.90 ou par mail à l'adresse suivante : [michele.ladik@grand-cognac.fr](mailto:michele.ladik@grand-cognac.fr).



## Composteurs pour 2024

La mise en place de la loi AGEC (Anti gaspillage pour une économie circulaire) est effective depuis le 1er janvier 2024, pour les collectivités locales, intercommunalités et syndicats dédiés.

Elle concerne également l'ensemble des habitants qui doivent être conscients de la nécessité de réduire le volume des déchets et de procéder au tri à la source des biodéchets ménagers, comme les restes de repas et de cuisine. Les trier, éviter de les mettre dans les sacs noirs, les collecter, c'est le point de départ de leur valorisation pour fabriquer du compost ou alimenter des méthanisateurs, producteurs de biogaz.

On peut s'attendre à ce que cette démarche soit progressive, mais il est déjà possible pour chaque foyer de recourir à des composteurs individuels ou collectifs. On peut en effet y mettre énormément de choses, (photo ci-jointe) comme des infusettes et sachets, des boîtes à œufs en carton, ou des coquilles de noix broyées...

Dans le cadre de la communauté d'agglo Grand-Cognac, déjà une cinquantaine de sites de compostage collectif ont été installées dans le territoire et d'autres sont en préparation. Les particuliers peuvent s'adresser à Grand-Cognac (05 17 22 20 04 ou par mail : [prevention-dechets@grand-cognac.fr](mailto:prevention-dechets@grand-cognac.fr)) pour obtenir des renseignements et réserver des composteurs individuels et bioseaux : 1 composteur par foyer, gratuit, en plastique vert, 340 litres.



## Rappel du principe de collecte des déchets par Calitom

Il n'y a pas de modification notable dans la collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes.

Pour Cherves-Richemont, les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine le vendredi matin. Excepté pour le pays bas, où la collecte a lieu le lundi matin, soit les secteurs d'Orlut, Champblanc, Le Paradis, La Groie, Masseville, Le Palain, le Marais, Chantemerle, La Tonnelle, La Templerie.

Pour Saint Sulpice de Cognac, les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine, le lundi matin pour Bel Endroit, le vendredi matin pour la Voie Agrippa, et le Mercredi matin pour le reste de la commune.

Pour les sacs jaunes, la collecte s'effectue toutes les deux semaines, le vendredi matin.

En cas de jour férié dans la semaine, les collectes sont repoussées au jour suivant.

Il faut veiller à ne sortir les poubelles que la veille au soir du ramassage et à les rentrer suite au passage de Calitom.

Le calendrier des collectes est téléchargeable sur le site de Calitom ([www.calitom.com](http://www.calitom.com)) ou celui de la commune ([www.val-de-cognac.com](http://www.val-de-cognac.com)) ; une version papier peut être obtenue en mairie.

## Les écoles de Val-de-Cognac

La commune nouvelle de Val de Cognac propose 3 écoles publiques sur son territoire et 1 école privée sous contrat :

- Le Canton Buhet sur la commune historique de Saint Sulpice de Cognac avec 95 enfants répartis sur 4 classes allant de la maternelle au CM2.
- Jean-Marie Weber sur le bourg de Cherves-Richemont dédiée à la maternelle avec 4 classes à effectifs réduits (69 enfants)
- Paul Garandeau qui jouxte Jean-Marie Weber avec près de 110 primaires sur 7 classes. En effet cet établissement étant en secteur REP, les classes de CP et CE1 sont dédoublées sans pouvoir excéder 15 enfants par classe.
- L'école privée Sainte Eustelle place de l'église dans le bourg de Cherves-Richemont qui se compose de 5 classes allant de la maternelle au CM2.

Au-delà des équipes pédagogiques, il faut rappeler l'implication du personnel municipal (ATSEM, cantines, garderies, surveillance...) mais également le dynamisme des associations de parents d'élèves qui sont de véritables acteurs de nos écoles.

### 1. Les effectifs :

Entre les rentrées 2022 et 2023, les effectifs se sont maintenus au Canton Buhet, ont légèrement fléchis à Jean-Marie Weber. La baisse est un peu plus sensible tant à Paul Garandeau que pour Sainte Eustelle. Une analyse laisse apparaître une certaine érosion démographique que nous espérons stabiliser voire inverser en rendant encore plus attractive la commune de Val-de-Cognac (lotissement, commerces, services...).

Les premières évaluations des effectifs pour la rentrée 2024 laisse entrevoir un maintien de la configuration actuelle pour les écoles publiques.



### 2. Les inscriptions :

La transition est toute faite pour évoquer **les inscriptions de cette rentrée 2024**. Elles seront ouvertes dès le début février. Le passage de maternelle à primaire n'est pas automatique. Il faut refaire une inscription. L'inscription à la maternelle est obligatoire à partir de 3 ans et pour les TPS, la validation ne se fera qu'en juin. L'inscription pour les établissements publics doit d'abord se faire par une demande en mairie et une fois le document validé, vous devez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école concernée. A noter qu'un élu adjoint à la jeunesse est disponible à la mairie de Cherves tous les matins (sauf le jeudi) à partir de 8h30. Il est également possible d'avoir un rendez-vous si besoin dans l'une ou l'autre des mairies avec adjoint.

**Précision importante : plusieurs établissements sur notre commune, ne veut pas dire choix de l'établissement.** Chaque école est « sectorisée » avec entre autres le Canton Buhet pour la commune historique de Saint Sulpice. En effet l'équipe municipale tient à maintenir, compte tenu de l'étendue du territoire l'offre actuelle avec surtout un maintien de la primaire et de la maternelle au Canton Buhet et cela sans regroupement de niveaux afin de ne pas avoir de mouvement de transports scolaires entre les deux groupes mais aussi pour ne pas pénaliser les parents de Saint Sulpice qui pourraient se voir contraints de se déplacer à Cherves-Richemont.



### 3. Les travaux passés et à venir :

Pour les trois écoles, l'entretien courant a bien sûr été assuré. En gros travaux, une nouvelle chaudière a été installée au Canton Buhet. C'est Paul Garandeau qui a subi la plus grande métamorphose durant l'été 2023. Dans le cadre d'un projet en trois phases préparé en collaboration avec des parents d'élèves, le personnel communal, les enfants et des enseignants la cour a vu une partie de sa surface désimperméabilisée, les espaces pelouse ont été mis à disposition des enfants, des équipements tables mobiles, table cabane, table de ping-pong. La deuxième tranche est légèrement temporisée car l'école ayant déposé un projet « Notre Ecole Faisons La Ensemble », certains éléments de cette tranche pourraient être subventionnés par l'éducation nationale. Enfin la mise en place d'un stade multisports sur le stade de rugby sera la troisième phase de ce projet. Il entrera comme équipement dans le cadre de 30 minutes de sport par jour à l'école, sera utilisé pendant la pause méridienne et pour l'ALSH la P'tite Pomme mais sera également ouvert au public le reste du temps. La demande de travaux est déposée. Réponse avant le 5 avril.

Pour l'avenir, un plan pluriannuel de rénovation énergétique va être lancé pour les trois écoles qui continuera probablement par l'école du Canton Buhet après un premier remplacement de toutes les impostes de l'école Jean-Marie Weber.

## Divagation des animaux

Pour les détenteurs d'animaux, nous vous rappelons qu'un arrêté municipal INTERDIT la divagation des animaux (chiens entre autres), sur la voie publique.

Un chien est considéré divaguant **s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix.**

**Vous devez donc tenir votre chien en laisse.**

**Quelle amende pour un chien non tenu en laisse ?**

Comme pour toute infraction, si vous décidez de contrevenir à la règle, vous êtes passible d'une amende dont le montant maximum est de **38 euros**.

**Toute divagation est passible d'une amende forfaitaire par animal, même sans accident.**

Par ailleurs la commune a fixée les tarifs pour le chenil municipal : 30€ pour la capture et 25€/jour à partir du 2ème jour de capture, ainsi que la refacturation des frais vétérinaires.

**Les maires sont habilités à mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux en vertu du pouvoir de police générale conféré par le Code général des collectivités territoriales et des pouvoirs de police spéciale attribués par le Code rural.**

Nous comptons sur vous, pour respecter ces consignes, et éviter ainsi tout accident de la circulation et sur autrui.



## Lotissement communal Terres du Pinier

Idéalement situé rue de l'Orneau dans le Bourg de Cherves-Richemont, à proximité immédiate des écoles et des commerces.

Plusieurs permis de construire ont déjà été délivrés et les premières maisons vont prochainement sortir de terre.

Le lotissement comprend des parcelles de 388 à 1 073m<sup>2</sup>, avec une majorité de parcelles d'environ 700m<sup>2</sup>. Elles sont viabilisées, desservies par l'assainissement collectif et libres de constructeurs.

Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à contacter Chrystel Rigallaud au 05.45.83.77.48 ou par mail : [crigallaud@valdecognac.fr](mailto:crigallaud@valdecognac.fr) pour toute information.



## Autorisation pour demande de travaux

Pour mémoire, **tous les travaux de construction** (maison, extension, garage, abri de jardin, piscine, clôture, etc...) Et de modification (création d'ouvertures, ravalement de façade, réfection de toiture, nouvelle clôture, etc.) sont soumis à **demande d'autorisation**.

Le service urbanisme de la commune Val-de-Cognac, vous accompagne dans ces démarches, vous informe et vous conseille.

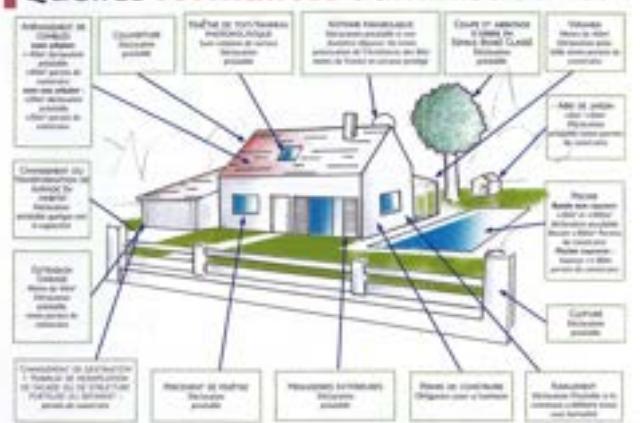
Une fois les travaux terminés, la mairie effectue des contrôles afin de constater si les travaux réalisés sont conformes à l'arrêté délivré.

Bien trop souvent, les travaux réalisés ne correspondent pas aux travaux déclarés.

Comme toutes règles, celles de l'urbanisme sont à respecter, faute de quoi, vous vous exposez à des litiges et la mairie ne délivrera pas de certificat de conformité (document demandé par les notaires lors de la vente du bien). La mairie dressera un procès-verbal de non-conformité et peut donc demander la démolition de la construction ou de la modification non conforme, ainsi que la mise aux normes telle que stipulée dans l'arrêté délivré.

Pour les travaux réalisés sans autorisation, la mairie demande la régularisation de ceux-ci par le dépôt d'une demande d'urbanisme. Si l'instruction de la demande entraîne un arrêté défavorable, les travaux réalisés devront être modifiés, voir démolis afin d'être conformes à la réglementation du PLU (sur le secteur de Cherves-Richemont) ou du RNU (sur le secteur de Saint-Sulpice-de-Cognac) (voir prochainement du PLUi sur les deux secteurs) et/ou de l'Architecte des bâtiments de France.

### Quelles formalités administratives ?



**Soyez vigilants n'anticipez pas l'achat de vos matériaux avant d'obtenir l'avis favorable de la mairie , vous éviterez les désaccords et les litiges.**

## Règlement Local de Publicité Intercommunal - R.L.P.I

Depuis Le 29 Juin 2022 et au terme de trois années de travail intercommunal, la Conférence des Maires a approuvé à l'unanimité après délibération le Règlement Local de Publicité Intercommunal. Entre la prescription du Conseil Communautaire du 26 juin 2019, le diagnostic, l'enquête publique et l'approbation finale, la mise en application est maintenant effective.

Pour rappel, la vocation du R.L.P.I. est d'adapter aux spécificités locales les règles nationales relatives à l'affichage extérieur fixé par le code de l'environnement. Autrement dit, comment mettre en œuvre les moyens de faire la promotion de nos territoires et de leurs richesses sans les dégrader. Harmonisation des affichages, protection et mise en valeur de notre territoire sont les maîtres mots qui ont guidé la rédaction de ces règles.

Notre commune de Val-de-Cognac faisait partie des 52 communes de l'agglo qui n'étaient jusqu'alors pas couverte par ce règlement. Désormais, 54 communes sont logées à la même enseigne sans mauvais jeu de mot.

Désormais, les zones publicitaires sont clairement définies pour toutes les enseignes et pré-enseignes publicitaires, leurs dimensions, la durée de l'éclairage sont pensées pour une intégration au paysage de nos communes et à leur patrimoine bâti afin de concilier et encourager leur dynamisme et leur qualité de vie.

Si vous souhaitez en savoir plus et connaître les détails de la réglementation, rendez-vous sur le site de Grand Cognac et en Mairie.

<https://www.grand-cognac.fr/notre-projet-nos-actions/amenager-et-ameliorer-le-cadre-de-vie/le-reglement-local-de-publicite>

### Arbre Saint Vivien

En observation depuis quelque temps et après l'avis d'un professionnel, le verdict est tombé, ce magnifique chêne pubescent est mort ! Sa proximité de la voie publique ne nous laisse pas trop de choix, il doit être abattu.

A cela s'ajoute la menace, par la base du tronc, pour la fontaine Saint Vivien.

Pour des raisons de sécurité, là encore, nous envisageons d'intervenir par les terres plutôt que de la route.

Dans l'attente de meilleures conditions météorologiques et avec l'accord des propriétaires, pour le passage sur leur propriété, nous ferons procéder, par un professionnel, à son enlèvement.



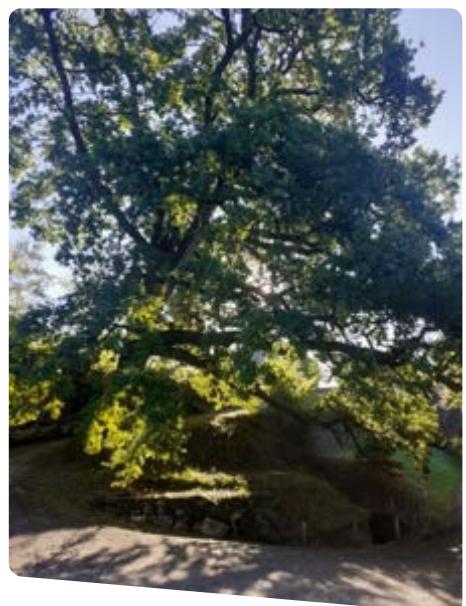
### Le chêne de Richemont

Nous avons été informés du risque de voir tomber une branche, du chêne sur le site de l'église Saint Georges de Richemont.

Le passage sous l'arbre est intense, les riverains, les élèves de la maison familiale et les promeneurs.

Après la visite d'un professionnel, la bonne nouvelle, pas de risque de chute, il est juste nécessaire de réaliser une taille sanitaire, (coupe des bois morts et petites branches) pour enlever du poids. Le broyat de celle-ci sera posé au pied de l'arbre. Les travaux s'effectueront durant les vacances scolaires du 13 au 29 avril.

Si nous voulons protéger ce magnifique chêne, il nous est fortement conseillé de ne plus passer en voiture par le chemin qui accède à l'église (sur la gauche du tronc). Les passages contrarient les racines qui sont à fleur de terre. Nous devrons probablement limiter l'accès des véhicules à la petite place de l'église.



## Principales délibérations prises en 2023

### JANVIER

- Création d'un lotissement Terres du Pinier - validation de l'opération financière - choix de la TVA et prix de vente et dénomination des rues
- Acquisition du terrain cadastré AL 18 appartenant à Mr Dupuy à Trepsec pour la construction d'une Gendarmerie
- Signature d'une convention pour l'installation d'un relai de radiotéléphonie sur un terrain communal avec SFR, avenue de Cognac
- Signature d'un avenant à la convention entre la commune et SFR/HIVORY pour l'antenne Relai téléphonique du stade
- Demande de subvention pour le Cimetière de Saint Sulpice de Cognac

### FÉVRIER

- Inscription de chemins au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- Attribution d'une subvention pour la classe verte - école élémentaire Paul Garandeau
- Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à Grand-Cognac pour les travaux de voirie 2023

### AVRIL

- Signature d'un contrat CUI- CAE
- Adoption du compte de gestion 2022 et du compte administratif 2022 - budget général
- Affectation du résultat
- Vote du budget principal 2023 et des taux des taxes 2023
- Validation de la saison culturelle 2023-2024 et tarification des spectacles
- Autorisation de la réalisation des travaux Pijassou

### MAI

- Fixation du prix des tickets de cantine au 1er septembre 2023
- Vente d'un terrain sis rue des anciens abattoirs cadastré AN 96 d'une superficie de 91 m<sup>2</sup>
- Vente d'un immeuble sis 8 rue des anciens abattoirs cadastré AN 99 d'une superficie de 177 m<sup>2</sup>
- Acquisition d'un terrain cadastré AO 22 d'une superficie de 14 997 m<sup>2</sup> pour constitution de réserve foncière au lieu-dit terres du Pinier
- Aliénation partielle du chemin rural n°8 dit du Haut Parc à la Société HENNESSY
- Autorisation de demande d'emprunt bancaire pour les travaux du cimetière de Saint Sulpice

### JUIN - JUILLET

- Avis sur projet du plan local d'urbanisme intercommunal arrêté le 27 avril 2023
- Lotissement Terres du Pinier - Instauration de clauses anti-spéculatives
- Création d'une commune nouvelle par regroupement des communes de Cherves-Richemont et de Saint-Sulpice-de-Cognac
- Taxe d'aménagement 2024 - modification du taux - création de secteurs
- Calcul du forfait communal pour le financement de l'école Sainte-Eustelle - signature de la convention de forfait communal

### SEPTEMBRE

- Avis sur les périmètres délimités des abords des monuments classés et inscrits dans le cadre du PLUi
- Délibération portant création d'emplois d'agents recenseurs sur Richemont
- Validation d'un projet de city stade et adoption du plan de financement sur Cherves - Richemont

### OCTOBRE

- Achat de l'immeuble cadastré section AO 65 situé 12 rue de l'église appartenant à Mme et Mr GUELLERIN (application du droit de préemption)
- Motion pour l'inscription des travaux de la déviation Malvieille - Hiersac de la RN 141 dans le CPER 2023 - 2027
- Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques - lieux des travaux bourg de Richemont - du cimetière au chemin du Roc.
- Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement des abords de la future boulangerie
- Demande de subvention au Département - SILE aménagement cimetière

### DÉCEMBRE

- Création d'une boulangerie sur Cherves - demande de subvention auprès du département de la Charente - soutien à l'initiative locale et environnementale
- Convention de prêt d'une salle municipale située à Orlut à l'association des Team Ouins Ouins
- Plantation d'un alignement d'arbres - allée de Prétier
- Demande de dotation d'investissement SILE et DSIL 2024 - Assainissement Salle Polyvalente - Saint Sulpice de Cognac

# INFOS CITOYENS

## 7 employés communaux à l'honneur

Le 28 novembre 2023, à la mairie de Cherves-Richemont, le maire Jean-Marc Girardeau a remis des médailles d'honneur à 7 employés de la commune : récompense méritée pour de nombreuses années au service de la collectivité. La reconnaissance de la valeur de leur travail, souvent discret, au service de l'intérêt général est légitime, souvent méconnu, voire décrié, leur engagement est indispensable pour le bon fonctionnement de la commune. Médaille d'or (plus de 35 ans) pour Nathalie Hamon ; médaille de vermeil (plus de 30 ans) pour Romuald Bernard et Pascale Mandin ; médaille d'argent (plus de 20 ans) pour Chantal Bellicaud, Philippe Ducloux, Cécile Michaud et Chrystel Rigallaud. 6 d'entre eux sont encore en activité au sein de Val-de-Cognac. Seule Pascale Mandin a quitté la fonction publique le 1er décembre pour une retraite bien méritée, après avoir été fêtée le 14 novembre pour son travail auprès des enfants des écoles notamment.



## Hommage à M. Guéry

Michel Guéry nous a quitté... après une vie bien remplie dont une partie au service de la Commune.

Il est entré au Conseil Municipal de Cherves en 1965 avec M. Julien Garandeau comme maire. Il était alors 2e adjoint. Il a continué remplissant son rôle à fond comme on le connaissait. En 1977 lors des nouvelles élections il continuera avec M. Jean-Marie Weber. Malheureusement, 2 ans après M. Weber décèdera prématurément. C'est M. André Guillot qui lui succèdera et il prendra le poste de 1er adjoint jusqu'en 1988 date à laquelle il préférera démissionner car il ne pouvait plus assumer convenablement son travail et son rôle d'adjoint. Le connaissant, cette situation n'était pas acceptable !

Son poste au sein du Conseil n'était qu'une petite partie de l'iceberg. En effet, en 1960, il avait pris la direction du Club Athlétique de Cherves en prenant la présidence qu'il a tenu jusque dans les années 80. L'équipe de foot brillait par ses bons résultats. Il avait même créé avec René Barraud une équipe féminine qui se faisait également remarquer par ses bons scores. Mais quel travail ! il fallait accompagner les équipes le week-end, les préparer... Ils entretenaient même avec son épouse les maillots pour que tout soit parfait bien entendu. Il a même fait partie du Comité des Fêtes ainsi que de l'ADMR. Ces dernières années il était devenu président des Anciens Combattants, ayant fait la guerre d'Algérie et ne supportant pas la vacance de cette présidence. Là encore on peut reconnaître son dévouement pour prendre cette responsabilité à son âge.



Tout le monde se rappellera sa gentillesse, son sourire, son besoin d'aider les autres, sa grande disponibilité, sans oublier bien sûr son humour avec ses petites histoires qu'il aimait faire partager.

Un grand merci Monsieur GUERY pour tout ce que vous avez fait pour les habitants de CHERVES-RICHEMONT

## LE MOT DE L'OPPOSITION

Chers habitants de notre nouvelle commune de Val-de-Cognac,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En effet, celle-ci s'annonce pleine de nouveaux projets qui doivent nous unir.

Nous tenions à vous assurer de notre engagement auprès de tous les Chervais(es), les Richemontais(es) et les Saint Sulpiciens(nes).

Malgré une opposition minoritaire, nous saurons représenter les habitants n'étant pas d'accord avec les décisions de la majorité et agirons dans votre intérêt en notre âme et conscience.

Nous nous devons d'assumer ce rôle pour représenter nos électeurs qui n'ont pas pu donner leur avis pour cette fusion.

C'est dans cet état d'esprit que nous demandons et souhaitons mettre en place une boîte aux lettres destinée à l'opposition devant chaque mairie pour permettre à tous de s'exprimer librement en conservant l'anonymat s'ils le souhaitent.

Par ailleurs, nous désirons ardemment pouvoir travailler en bonne intelligence avec la majorité dans un respect commun sur tous les aspects de la vie municipale.

Vos représentants de l'opposition.

# ENVIE DE SORTIR... À VOS AGENDAS

## JANVIER

- 17 janvier :** Vœux de la commune nouvelle de Val-de-Cognac  
**20 janvier :** Symphonia - Espace culturel l'Abaca - 20h30  
Concours de Belote du Temps libre et loisirs - Salle des fêtes Saint Sulpice de Cognac  
**27 janvier :** Soirée feux - Château de Fontaulière - 20h  
Loto - APE Canton Buhet - Salle des fêtes de Saint Sulpice de Cognac  
**27 janvier :** Match de rugby du Racing Club Cherves-Richemont en faveur du Téléthon  
Stade Francis PAUMERO, Cherves-Richemont - 19h

## FÉVRIER

- 2 février :** Théâtre des Borderies - Espace culturel l'Abaca - 20h30  
**10 février :** Banquet de chasse - Salle des fêtes de Cherves  
**10 février :** Loto de l'APEL Ste Eustelle - IREO de Richemont - 20h  
**17 février :** Concours de Belote du Temps libre et loisirs - Salle des fêtes Saint Sulpice de Cognac  
**24 février :** Soirée La Voix de Mike BRANDT - Espace culturel l'Abaca - Club de l'Amitié et de l'Age d'Or - 20h30

## MARS

- 2 mars :** Vivre en Borderies - "Hommage à Goulebenèze" par le patoisant "Le Fî à Feurnand" et ses complices  
**9 mars :** Soirée à thème - APE Canton Buhet - Salle des Fêtes Cherves - Richemont  
**16 mars :** Chasse à courre - La Chasse Saint Hubert - Salle des fêtes Saint Sulpice de Cognac  
**22 mars :** Laura Laune - Espace culturel l'Abaca - 20h30  
**24 mars :** Brocante Gymnastique Volontaire - Salle des fêtes Saint Sulpice de Cognac  
**30 mars :** Concours de Belote du Temps libre et loisirs - Salle des fêtes Saint Sulpice de Cognac

## AVRIL

- 20 avril :** Match de rugby du Racing Club Cherves-Richemont, stade Francis PAUMERO, Cherves-Richemont  
**27 avril :** Vivre en Borderies - Concert à l'ABACA avec le groupe "VOICES INFLUENCE GOSPEL"

## MAI

- 1er mai :** Brin d'aillet - Comité des fêtes d'Orlut - Orlut  
Brin d'aillet - Club de Pétanque Saint Sulpice - Place de la Mairie  
**3 mai :** Marche - Le poulailler sauvage - Saint Sulpice de Cognac  
**5 mai :** Battle internationale de breakdance - Espace culturel l'Abaca - Organisé par l'association In6Dance Crew - 14h  
**18 mai :** Repas dansant - club du 3ème âge - Salle des fêtes Saint Sulpice de Cognac  
**19 mai :** Trail de la Folle Blanche - Team Ouins Ouins - Stade Francis PAUMERO, Cherves-Richemont  
**25 mai :** Concours de palets - APE Canton Buhet - Salle des fêtes Saint Sulpice de Cognac  
Excursion - Vivre en Borderies

## JUIN

- 1er Juin :** Voyage des Saints Sulpice de France - à Saint Sulpice de Ryvoires (38)  
**22 juin :** Feu de la Saint Jean - Saint Sulpice de Cognac  
**28 juin :** Spectacle de Créo'Scène - Espace culturel l'Abaca  
**30 juin :** Championnat du club de pétanque - St Sulpice de Cognac Randonnée pédestre - Comité des fêtes d'Orlut - Stade Francis PAUMERO, Cherves-Richemont

## JUILLET

- 6 Juillet :** Repas dansant Club du 3ÈME âge - Salle des fêtes Saint Sulpice de Cognac  
**13 juillet :** Pique-nique du 13 juillet et feu d'artifice - Stade Francis PAUMERO, Cherves-Richemont

## AOÛT

- 29 août :** Marche le poulailler sauvage - Saint Sulpice de cognac

## SEPTEMBRE

- 2-4 Septembre :** Voyage dans le Morbihan - Vivre en Borderies  
**7 septembre :** Journée Plein air - Randonnée le matin - Canoë l'après-midi - Cinéma le soir - Cherves-Richemont  
**22 septembre :** Vivre en borderies - Randonnée pédestre encadrée par le Poulailler sauvage, suivie d'un déjeuner dansant animé

## OCTOBRE

- 5 octobre :** concert Abaca  
**19 octobre :** Vivre en Borderies - diner animation Soirée bavaroise  
**26 octobre :** Concours de Belote du Temps libre et loisirs - Salle des Fêtes de Saint Sulpice de Cognac

## NOVEMBRE

- 16 novembre :** Humour Abaca  
**17-18 novembre :** Marchés des Borderies - Salle des fêtes Saint Sulpice de Cognac  
**29-30 novembre :** Téléthon - à l'ABACA  
**30 novembre :** Concours de Belote du Temps libre et loisirs - Salle des Fêtes de Saint Sulpice de Cognac

## DÉCEMBRE

- 7 décembre :** St Hubert Chasse à courre - Chasse de Saint Sulpice de Cognac  
**15 décembre :** Concert de Noël : Vivre en Borderies - à l'église de Saint Sulpice de Cognac

Ces manifestations sont communiquées sous réserve de modification.

## ÇA S'EST PASSÉ À VAL-DE-COGNAC



# ÇA S'EST PASSÉ À VAL-DE-COGNAC



# À PROPOS DE LA MÉDIATHÈQUE

L'équipe de votre Médiathèque vous souhaite une douce année 2024.  
Que celle-ci soit remplie de sérénité et de belles découvertes culturelles en tout genre !

## La Science se livre - En partenariat avec l'Espace Mendès France de Poitiers

Du 20 février au 16 mars

### « Histoire, Sport et citoyenneté »

Exposition du 20 février au 16 mars 2024



Ancrés dans le contexte politique et géopolitique, les Jeux olympiques et paralympiques deviennent une vitrine de l'Histoire et, à chaque olympiade, offrent un regard sur une époque, mais aussi sur le monde. C'est cette histoire multiple, à travers une sélection de Jeux olympiques et paralympiques, que propose cette exposition, en mettant en exergue des récits hors norme, de sportives et de sportifs qui ont marqué de leurs engagements l'histoire contemporaine.

### ATELIERS SCIENTIFIQUES :

#### « A la découverte du corps humain »

Mercredi 29 février - 10h30 - de 5 à 7 ans

Notre corps est une incroyable « machine » qui nous permet de multiples actions et mouvements. Au travers de cet atelier, seront proposés aux enfants de partir à la découverte de leur corps et d'en explorer le fonctionnement.



Des maquettes et puzzles illustreront les propos de l'animateur. Seront également présentées quelques solutions pour prendre soin de son corps et le faire grandir plus facilement.

#### « Il va y avoir du sport »

Mercredi 29 février - 14h - de 8 à 12 ans

Entraîne ta science et bouge avec elle ! Voici un atelier découverte sur la thématique « sciences et activité physique et sportive ».



Le salut, l'échauffement, l'entraînement, la compétition, la récupération : 5 étapes pour vivre une vraie séance sportive et muscler son jeu ! Les enfants pourront s'interroger sur leurs pratiques, évaluer leur condition physique, leur culture sportive. A l'heure de la compétition ils devront imaginer, inventer et créer à plusieurs le sport de demain. Tout est à penser : les règles, le matériel, la place du joueur, l'objectif d'une partie... De retour au calme, ils seront invités à méditer sur les valeurs du sport en perspective des JO 2024.

Sur inscription au 05 45 83 70 40

### HORAIRES D'OUVERTURE

**Mardi :** 16h-18h

**Mercredi :** 9h-12h/13h30-18h

**Vendredi :** 14h-18h30

**Samedi :** 9h-12h

## EXPOSITION : Jardiner naturellement

Du 26 mars au 12 avril



Pour accueillir le printemps, votre médiathèque vous proposera une exposition (prétée par la médiathèque départementale de la Charente), sur le thème du jardinage au naturel : aujourd'hui, jardiner c'est tenir compte de la nature telle qu'elle est, la respecter, et ainsi respecter notre environnement. Comment être un jardinier à la fois responsable et créatif ? De vieux outils de jardinage, ceux de nos grands-parents, accompagneront l'exposition. Vous pourrez aussi y retrouver un éventail de livres sur le sujet... mais aussi de nombreuses animations avec des rendez-vous créatifs, ludiques, utiles...

- Mercredi 27 mars - 14h - Atelier créatif

- Samedi 30 mars - 10h - Atelier semis/boutures

Sur inscription / à partir de 6 ans (pour les 2 ateliers)

Vous pourrez en profiter pour venir troquer vos plantes, graines, boutures, semis, jusqu'au 12 avril (mode participatif).

- Vous sera également proposé un **puzzle collaboratif** : "Je commence, tu continues, nous finissons et au gré de nos passages, le puzzle prend forme".

- Enfin, nous vous proposerons de participer à un concours d'épouvantail...



## EXPOSITION : Les dinosaures

Du 21 mai au 15 juin 2024



Les Dinos sont toujours là, présents dans notre imaginaire et celui de nos enfants. Ces lézards, gigantesques ou monstrueux, ont vécu 150 millions d'années sur notre planète. Les dinosaures fascinent, amusent ou terrifient, mais ils ne passent jamais de mode. L'exposition présente différents types de dinosaures et reptiles, herbivores, carnivores ou omnivores et propose des images spectaculaires, créées grâce à des montages élaborés de photos et d'illustrations. (Exposition prêtée, gracieusement, par la médiathèque départementale de la Charente).

### ATELIERS SCIENTIFIQUES :

#### « Le secret des dinosaures »

Mercredi 22 mai - 10h30 ou 14h30 - de 8 à 11 ans

Les dinosaures ont disparu il y a 65 Millions d'années. Ils n'ont pas livré tous leurs secrets...

Que savons-nous exactement sur eux ? Combien étaient-ils ? Y avait-il des dinosaures en France ? À quoi ressemblaient-ils ?



Vous trouverez une grande partie de vos réponses dans cet atelier. Comme un paléontologue, l'animateur vous expliquera comment travailler sur un site de fouilles et vous proposera de manier le burin et le pinceau pour rechercher vous-même des fossiles dans un bloc de roche. Et vous essaierez de comprendre ce qui a bien pu causer l'extinction de ces animaux du passé.

Sur inscription au 05 45 83 70 40

# À PROPOS DE LA MÉDIATHÈQUE

## La semaine du jeu - Du 16 au 20 avril

Du 16 au 20 avril, nous vous proposons une semaine consacrée au JEU... cinq journées où les jeux (société, vidéo, jeux de rôle) seront mis à l'honneur

- Lancement le mardi 16 avril à 14h avec une partie de Cluedo géant animée par Astrid Boop (sur inscription)
- Mercredi 17 avril à 14h : Tournoi Switch avec Mario et Luigi (sur inscription)
- Jeudi 18 avril à 14h : Tournoi de Scrabble (sur inscription)
- Vendredi 19 avril à partir de 17h : Soirée jeux de société en partenariat avec l'Association Accro-jeux - Entrée libre
- Samedi 20 avril à 14h30 : Finale du tournoi de Scrabble

Renseignements au 05 45 83 70 40



## L'Arbre à contes - de 6 mois à 5 ans

Des histoires à écouter sans modération, une fois par mois.

### Des bouts d'choux et des contes - 17h

Mercredi 14 février      Mercredi 15 mai  
Mercredi 20 mars      Mercredi 19 juin  
Mercredi 10 avril



### Les p'tites z'histoires du vendredi

9h45 ou 10h30 pour les assistantes maternelles  
Vendredi 16 février      Vendredi 17 mai  
Vendredi 22 mars      Vendredi 21 juin  
Vendredi 12 avril



## Prix La Bulle des lecteurs 2023-2024

Ce prix BD est organisé avec les bibliothèques de la Charente par la médiathèque départementale de la Charente (MD16) et la Cité internationale de la BD et de l'image (CIBDI). Venez dès aujourd'hui découvrir la sélection d'albums de cette huitième édition, rejoindre le groupe et voter pour votre BD préférée !

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire, puisque vous avez jusqu'au 25 mai pour lire les 6 BD.



## Prix des lecteurs : lauréats 2023

En 2009 la médiathèque participait à son tout premier prix des lecteurs L.E.C. (Littératures Européennes Cognac) puis en 2010, au prix du Roman Noir Cognac.

À ces occasions, 2023 a vu consacrés *Où reposent nos ombres* et *Brigantes*, deux ouvrages que vous pourrez retrouver sur nos étagères et que nous vous recommandons vivement de « déguster ».

2024 ne fera pas exception et si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à pousser les portes de la médiathèque. Pour désigner le lauréat, rien de plus simple, lire les 4 ou 6 livres en compétition et désigner votre roman préféré à l'occasion d'une rencontre avec d'autres membres du jury.

Alors rendez-vous début avril pour le lancement du prix du Roman Noir et début mai pour le prix L.E.C.

## LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (non exhaustif)

- Du 20 février au 16 mars ..... Exposition La science se livre : « Histoire, sport et citoyenneté »  
23 février à partir de 17h ..... Soirée Jeux de société pour toute la famille  
Jeudi 29 février - 10h30 ..... Atelier « A la découverte du corps humain »  
Jeudi 29 Février - 14h ..... Atelier « Il va y avoir du sport »  
Du 26 mars au 13 avril ..... Exposition « Jardiner naturellement »  
Vendredi 1er mars - 14h ..... Atelier créatif fête des grands-mères  
Mercredi 27 mars - 14h ..... Atelier créatif sur le thème du jardin  
Samedi 30 mars - 10h ..... Atelier Semis/boutures  
Du 16 au 20 avril ..... La semaine du jeu  
Du 21 mai au 15 juin ..... Exposition « Les dinosaures »  
Mercredi 22 mai - 10h 30 ou 14h ..... Atelier « Les dinosaures »  
Samedi 5 octobre - 10h ..... Rentrée littéraire  
30 novembre - 9h-18h ..... Foire aux livres  
Vendredi 13 décembre - 18h30 ..... Soirée pyjama

## NOUS CONTACTER

Médiathèque Municipale - 1 impasse du vieux chêne - 16370 Val-de-Cognac - 05 45 83 70 40

Facebook : Chantal-Nolwenn bibliothécaires de Val-de-Cognac

Adresse mail : [mediatheque@valdecognac.fr](mailto:mediatheque@valdecognac.fr)

Site Internet : [reseau-libellus.fr](http://reseau-libellus.fr)

# HISTOIRE LOCALE

## Le pont de Saint Sulpice : quelle histoire !



Val-de-Cognac est riche d'une histoire dont les vestiges sont encore très présents. L'union récente de nos deux municipalités efface de fait, les éléments majeurs qui symbolisaient la frontière entre les deux villages historiques. Le monument le plus important est bien sûr, le pont de Saint Sulpice. Il nous a semblé intéressant de se plonger, le temps d'un écrit, sur l'histoire mouvementée liée à ce pont. Jean-Jacques Vidal, professeur d'histoire, a bien voulu se prêter à l'exercice.

Si le fleuve Charente, notamment d'Angoulême à son embouchure, constitue un obstacle naturel pour l'homme, son affluent l'Antenne, dans une moindre mesure, présente le même inconvénient. Perpendiculaire à la Charente le cours de l'Antenne perturbe tout cheminement allant ou venant

de l'ouest et du nord de cette partie de l'Aquitaine. Au nord de Cognac, actuellement situé sur la commune de Val-de-Cognac, un point de passage s'est avéré facilité par une situation géographique combinant encasement et rétrécissement. C'est cet endroit unique qui dès lors, s'inscrit dans une longue histoire...

Sans doute les Romains ne sont-ils pas les premiers à franchir la rivière à cet endroit. En tout cas c'est par la volonté de l'empereur Auguste qu'une voie, après la conquête de la Gaule, a été conçue et construite par son fidèle ami Agrippa au Ier siècle pour établir une liaison entre Lyon et Saintes. Avec un sens de la ligne droite presque parfait la voie qui domine le plateau descend vers l'antenne et c'est par un gué que les romains franchissent alors la rivière avant que celle-ci au travers d'une section en lacets remonte vers Cherves. Il faut attendre l'époque dite Moderne (XVI<sup>e</sup> siècle) pour qu'un ouvrage en pierre voit le jour. Ouvrage sur voutes, ce pont bordé de parapets n'a pas subi d'importantes modifications jusqu'à nos jours. Il a donc été le seul lieu de passage jusqu'à la construction d'une dérivation dans les années 1990. Sa situation de carrefour et de passage en a fait un lieu repéré et utilisé particulièrement au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs le sens de la colonne élevée au milieu du pont de Saint-Sulpice.



### Le premier événement qu'elle commémore est le souvenir d'un épisode de la bataille de Jarnac.



**Au mois de mars 1569**, il faut savoir que l'armée protestante sous les ordres de Louis Bourbon Prince de Condé, cantonne sur la rive droite de la Charente. Les troupes occupent ainsi les 28 villages qui s'étalent en arc de cercle entre Saintes et Cognac. Mais la géographie impose saint Sulpice en mettant le village au cœur du dispositif. La proximité du pont sur l'antenne en effet, est un impératif en cas de mouvement de troupes alors que protestants et catholiques (sur la rive gauche de la Charente) se cherchent pour s'affronter. A la veille de la bataille, c'est à dire le 11 mars les princes sont à Cognac. Le prince de Condé, chef des Protestants est à Chérac et les hameaux de St Sulpice logent « quelques détachements et gens de pied » nous disent les textes. Le 13 mars dans la plaine de Tiac les troupes Huguenotes du Prince de Condé sont défaites et lui-même est tué... Il est probable que les troupes de ces villages n'aient même pas participé au combat puisque c'est seulement l'avant-garde de l'armée huguenote qui sera engagée. Par contre les différents hameaux ont dû voir affluer les troupes qui se repliaient le soir de la bataille. C'est en effet au pont de Saint Sulpice que le protestant Gaspard de Coligny ordonne à ce qui reste de la cavalerie protestante de se regrouper afin d'organiser la retraite vers Saint-Jean-d'Angély. Comme le raconte Agrippa d'Aubigné « Toute la nuit, les compagnies arrivaient de divers endroits par nécessité des chemins au Pont de St Sulpice. L'amiral ayant recueilli et mis à part ce qu'il voulut, laissa couler vers Saintes ou étaient les jeunes princes le reste de l'armée... » En effet l'Antenne va servir de bouclier protégeant la garnison de St Sulpice d'une éventuelle attaque de catholiques.

Le second événement permet d'évoquer la Fronde des Princes sous le règne du Roi Soleil.



**En novembre 1651**, en effet la ville de Cognac, favorable au Roi Louis XIV, subit un siège en règle de la part des troupes de Condé (un descendant de Louis de Condé mort à la bataille de Jarnac). C'est le comte d'Harcourt qui au nom de Louis XIV vient au secours des cognacaïs. Or pour arriver aux abords de Cognac il lui faut faire franchir l'Antenne à ses troupes. Mais informé de l'imminence de l'arrivée de l'armée royale Condé avait organisé la défense du pont de Saint Sulpice. Le 14 novembre 1651 c'est l'affrontement : aux abords de ce lieu stratégique, Molleville, maréchal de camp du comte d'Harcourt, avec son avant-garde, réussit à repousser les avant-postes du prince de Condé. Cognac sera délivrée 10 jours plus tard.

**13 Mars 1569 - 14 novembre 1651** : une colonne est érigée en souvenir de ces deux événements au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs fois percutée par des camions, ce monument est resté un certain temps déposé, puis il a été restauré et remis à sa place au milieu du pont, après que la déviation soit ouverte. D'après la tradition, elle était autrefois surmontée d'une croix.

Sources iconographiques :  
Plateforme ouverte du patrimoine, monumentum.fr, wikipedia, PA.



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| MOREL BRUN Lilou, le 21 Janvier     | PEYRÉ Robin, 17 juillet                  |
| WALTER Ivy, le 04 février 2024      | MACOIN URBAN Anna, le 2 août             |
| SIMON BENETEAU Léana, le 04 février | KALLAZ Aliya, le 04 août                 |
| MEYNARD Louis, le 04 février        | SEGUIN Rose, le 7 août                   |
| PERE Elinor, le 15 février          | SEINE LEFLEUR Rosalia, le 14 août        |
| COUVREUR Amalya, le 22 février      | DELVAL Antoine, le 20 août               |
| VANPOUCKE Heather, le 25 février    | BOUCHET Gabriel, le 28 septembre         |
| M'JATI Naïm, le 25 février          | LEGER Sacha, le 03 octobre               |
| CORBEAU COUVREUR Adam, le 7 avril   | BILLAUD Rose, le 19 octobre              |
| GARRAUD Raphael, le 5 mai           | AUDOUARD BAUDRY Liam, le 2 novembre 2023 |
| ETEVENARD Charlie, le 13 juillet    | FELTAIN Torres, 15 novembre              |

## MARIAGES

|  |
|--|
| JARRIGE Franck et DUBOIS Laura, le 4 mars                |
| KALLAZ Driss et JOUBERT Sandra, le 15 juillet 2023       |
| MALLET Éric et DAUBIGNE Françoise, le 29 juillet         |
| CHASSIN Loïc et ARNAUD Gyslaine, le 12 août              |
| ERRAOUI Jonathan et LECLERCQ Armonie, le 12 août         |
| DAHIREL Florent et MOUILLAC Marjolaine, le 19 août       |
| CRUZ DIAZ David et MASSON Angélina, le 31 août           |
| DELALE Roger-Jean et TANTIN Marie-Noëlle, le 18 novembre |

## DÉCÈS

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données, les décès ne sont pas communiqués.



# NUMÉROS UTILES

## MAIRIE DE VAL-DE-COGNAC

**05 45 83 25 69 - Fax : 05 45 83 18 11**

E-mail : mairie@valdecognac.fr

Commune de Val-de-Cognac, 2 place du champ de foire  
CS 20009 Val-de-Cognac 16121 COGNAC Cedex

### Heures d'ouverture :

lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
mardi et jeudi de 9h00 à 12h30  
mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30  
et de 13h30 à 17h00

### Mairie Annexe :

Les lundis : 14h00 à 17h00  
Les mardis : 09h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00  
Les Mercredis : 09h00 à 12h30  
Les Jeudis : 09h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00  
Les vendredis : sur rendez-vous

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

**05 45 83 70 40**

1 impasse du vieux chêne

### Heures d'ouverture :

Mardi de 16h00 à 18h00  
mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
vendredi de 14h00 à 18h30 - samedi de 9h00 à 12h00

## MULTI-ACCUEIL « LES TITOUS »

**05 45 83 62 59**

2 impasse du vieux chêne

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines

Accueil régulier et occasionnel :  
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

## ACCUEIL DE LOISIRS : « LA P'TITE POMME »

**06 78 65 05 87**

Commune de Val-de-Cognac, 6 rue Moral de Calatrava,  
Cherves-Richemont 16370 Val-de-Cognac  
Les mercredis : de 7h30 à 18h30

## RESTAURATION

Le Tire-Bouchon (restaurant) ..... 05 45 81 68 71  
La CabanaPizz (Pizzas/salades à emporter).. 09 83 28 79 46

## ÉCOLES

|   |                |
|---|----------------|
| École J.-M. Weber (maternelle).....                     | 05 45 83 28 35 |
| École P. Garandeau (élémentaire).....                   | 05 45 83 25 30 |
| École Canton Buhet<br>(maternelle et élémentaire) ..... | 05.45.83.84.76 |
| École Ste Eustelle<br>(maternelle et élémentaire) ..... | 05 45 83 28 53 |
| MFR des Charentes Richemont (IREO) .....                | 05 45 83 16 49 |

## SERVICES A LA PERSONNE

**ADMR - 05 45 83 29 47**

Pour les personnes âgées ou celles qui ont besoin d'être aidées  
Place du Champ de Foire les lundis de 14h00 à 17h00,  
les mercredis de 9h30 à 12h30, les jeudis de 14h00 à 17h00

**AMADOM - 06 71 82 75 46**

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
amadom.asso@gmail.com

**PRÉSENCE VERTE - 05 45 97 81 30**

(Portage de repas à domicile et télé-assistance)  
46 bd Duroselle - 16000 Angoulême

**ASSISTANTE SOCIALE - 05 16 09 51 25**

Villa François 1er - Boulevard Denfert Rochereau 16100 COGNAC

## DIVERS

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Coiffeur Saint Sulpice .....          | 05 45 80 96 70 |
| Coiffeur Cherves .....                | 05 45 83 28 41 |
| Boulangerie .....                     | 05 45 36 27 86 |
| Pharmacie .....                       | 05 45 83 27 75 |
| Médecins .....                        | 05 45 83 27 88 |
| Dentiste .....                        | 05 45 83 10 97 |
| Ostéopathe .....                      | 06 42 56 80 23 |
| Infirmières .....                     | 05 45 83 25 05 |
| Transcom (transport vers Cognac)..... | 08 00 88 16 91 |
| Taxi.....                             | 06 35 38 14 50 |
| Presbytère .....                      | 05 45 83 25 64 |
| Garage .....                          | 05 45 82 39 29 |
| Alimentation Vival .....              | 05 45 83 15 44 |
| Relais de Poste .....                 | 05 45 83 15 44 |
| Tabac - Presse .....                  | 05 45 83 28 41 |